

The logo consists of the letters 'SN' in a bold, white, sans-serif font, centered within a solid blue rounded rectangle.

SURVEILLANT·E DE NUIT

**CERTIFICAT DE QUALIFICATION
PROFESSIONNELLE
FORMATION CERTIFIANTE DE NIVEAU 3**

RNCP 36360

**DEMANDEURS D'EMPLOI
-
SALARIÉS**

**TAUX DE
RÉUSSITE
100 %
DIPLOME 2025**



IRTS

FRANCHE-COMTÉ

**INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL
DE FRANCHE-COMTÉ**

**1 RUE ALFRED DE VIGNY
BESANÇON**

IRTS-FC.FR

L'IRTS de Franche-Comté est habilité à dispenser la formation permettant d'obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Surveillant-e de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire adossé au nouveau référentiel de la CPNE-FP du secteur sanitaire, social, médico-social à but non lucratif.

Ce CQP se substitue au certificat de branche Surveillant-e de Nuit qualifié.

LE MÉTIER

Le/la surveillant.e de nuit est un.e professionnel.le intervenant dans les secteurs social, médico-social et sanitaire. Quel que soit le public accompagné, enfants, jeunes, adultes, en situation de précarité, de difficultés sociales ou familiales, personnes âgées ou personnes en situation de handicap..., sa mission est d'assurer une « veille active » quant à la sécurité des personnes accompagnées, et garantir les conditions de leur repos, dans le respect des modalités de leur accompagnement et de la continuité jour/nuit.

Selon les secteurs, il/elle est appelé.e « surveillant.e de nuit », « veilleur. euse de nuit », « visiteur.e de nuit », « agent social de nuit », « agent d'accueil et de veille ». Par ailleurs, l'évolution des contextes d'exercice et notamment le développement de l'habitat inclusif, engendre une évolution de la fonction et de nouvelles dénominations : surveillant.e de nuit « mobile », « itinérant.e », « volant.e », pour correspondre à des conditions d'exercice du métier différentes.

ACCÈS À LA FORMATION

La formation s'adresse :

- **Aux salariés du secteur occupant un poste de surveillant-e de nuit**

En amont de l'entrée en formation, un positionnement sera réalisé afin d'adapter le parcours de la personne et lui proposer, le cas échéant, un accompagnement renforcé relatif à l'écriture et à l'usage des outils informatiques

- **Aux demandeurs d'emploi**

L'entrée en formation est conditionnée au respect de plusieurs prérequis :

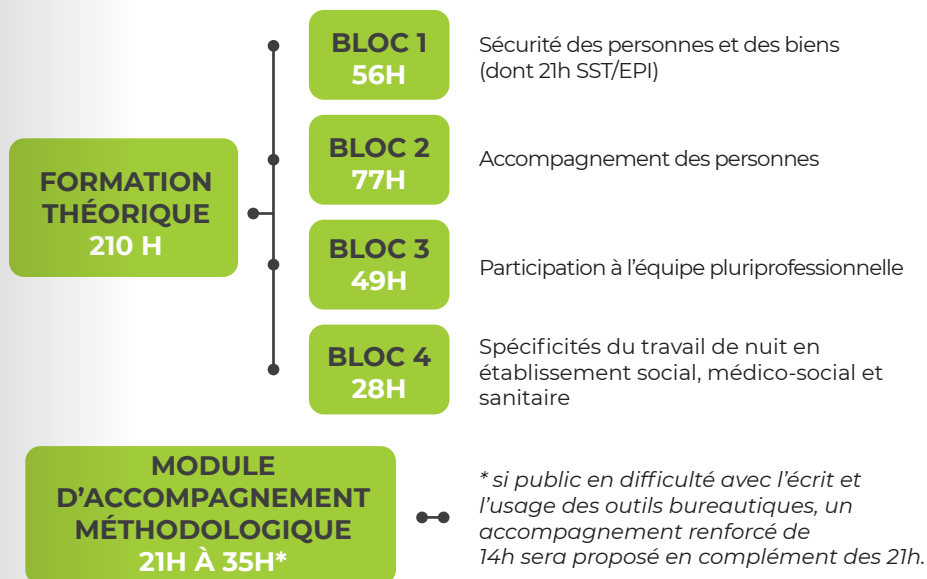
- Avoir exercé l'emploi de surveillant de nuit à minima 3 mois (en continu ou discontinu) dans les trois dernières années,
- Réaliser un positionnement,
- Réaliser une période de 210 h de stage en alternance avec les temps de formation pour un parcours total ou 70 h par bloc de compétences pour un parcours partiel.

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à cette formation.

LA FORMATION

UN CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE **231 À 245 HEURES**
SUR UNE AMPLITUDE DE **12 MOIS MAXIMUM**

- ▶ 33 À 35 JOURNÉES DE FORMATION DE 7 H
- ▶ LE CONTENU PÉDAGOGIQUE S'ARTICULE AUTOUR DE 4 BLOCS DE COMPÉTENCES



Chaque groupe sera constitué d'un nombre limité de participants (16 parcours complets et 2 parcours partiels).

VALIDATION DE LA FORMATION

L'obtention du CQP Surveillant-e de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire est conditionnée à la réussite des différentes épreuves de certification.

DOSSIER D'INSCRIPTION À RETIRER AUPRÈS DU SECRÉTARIAT.

COÛT DE LA FORMATION

**PARCOURS COMPLET AVEC ACCOMPAGNEMENT
MÉTHODOLOGIQUE RENFORCÉ (245H) : 2940 €**

**CETTE FORMATION PEUT SE DÉROULER DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT,
NOUS CONSULTER POUR UN DEVIS SUR MESURE.**

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

► Plan de développement
des compétences de
l'employeur
► Financement par un
Fonds d'Assurance

Formation (FAF)
► Financement personnel
► Contrat de
professionnalisation

► Pro A
► Compte Personnel de
Formation (CPF)
► CPF de transition

CO-FINANCEMENT POSSIBLE

SE RENSEIGNER

Vous avez besoin d'informations concernant les métiers,
votre orientation et les modes d'accès à la formation

Contactez le service Information/orientation

Fabrice BOUTEILLER : 03 81 41 67 56 · fabrice.bouteiller@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant la formation de Surveillant de Nuit

Contactez le secrétariat de la formation

Mélody ROUSSELOT : 03 81 41 61 36

melody.rousseLOT@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

Contactez le référent handicap

referent.handicap@irts-fc.fr